**La Bourse du Jeune Voyageur (UECT)**

Vous avez moins de 25 ans et souhaitez vivre une aventure cyclo touristique au travers d’un défi individuel ou collectif, découvrir un ou plusieurs pays d'Europe.

L’Union Européenne de Cyclotourisme (UECT) regroupant actuellement huit fédérations issues de Belgique-Bosnie Herzégovine-Espagne-France-Pologne-Portugal et Ukraine, propose aux Jeunes Cyclotouristes d’associer le voyage à vélo avec texte et images pour faire partager, au plus grand nombre, les émotions et les souvenirs de ce périple.

La Bourse du Jeune Voyageur, attribuée à des cyclotouristes licencié(e)s à l’une des Fédérations affiliées à l'UECT, apporte un soutien financier pour la réalisation de ce projet, conformément au règlement disponible sur [www.uect.org](http://www.uect.org)

Le ou les participants, (masculin ou féminin), (équipe de 3 maximum), devra (ont) présenter un dossier de candidature deux mois avant le départ du voyage itinérant d’une durée d’au moins trois jours consécutifs, à vélo ou à tandem (engin mu exclusivement par la force musculaire) en totale autonomie et d’un kilométrage au moins égal à 250 kilomètres.

Un encadrant/accompagnateur cycliste de plus de 25 ans est accepté mais il ne pourra prétendre à faire partie de l'effectif pour l’obtention de la bourse.

L’itinéraire est laissé au choix du (des) participant(s), sous réserve des obligations qui suivent :

1. réaliser un parcours visitant au moins 1 pays européen autre que celui de résidence et effectuer, au minimum 80 kilomètres dans ce pays hors résidence
2. ou participer à un Trait d’Union Européen (voir règlement sur [www.uect.org](http://www.uect.org)) en respectant le point 1
3. ou participer au Brevet Européen (voir règlement sur [www.uect.org](http://www.uect.org)) en respectant le point 1
4. ou rejoindre le lieu de la Semaine Européenne de Cyclotourisme en respectant le point 1
5. les trajets en étoile sont exclus; aucune étape au lieu habituel de résidence; les jours d’arrêt pour repos, visites, mauvais temps, sont neutralisés et la durée du voyage augmentée d’autant. Le financement UECT sera calculé sur les jours effectifs de trajets en vélo.

Les candidatures seront reçues jusqu’au 15 Juin de l’année en cours. L’UECT examinera les demandes et rencontrera éventuellement les candidats selon leur résidence géographique.

Le (les) participant(s) fera (ont) un rapport de leur voyage par le texte et par l’image pour finaliser ce dossier, ce rapport sera mis en ligne sur www.uect.org

Pour plus d’informations : jmmaillard@uect.org

En septembre 2020, les trois premières lauréates de cette Bourse sont parties de Rzepin(Pologne) pour rejoindre Berlin et ville de Brandebourg en un aller-retour

**Pour 2021, le montant journalier attribué est fixé à 30 euros/personne/jour de vélo sur une durée maximale de 7 jours.**

Jean Marie Maillard (UECT)